



PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR

RÉUNION D'INFORMATION SUR LECOMPTEASSO

Comment faire une demande de subvention en ligne?

Mercredi 13 mars 2019 à 18h00

à l'**Amphithéâtre du CREPS Dijon-BFC**
15 Rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON

[Formulaire d'inscription obligatoire !](#)

DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

1. Création d'un compte pour l'association OU utilisation du compte existant
2. Choix du numéro de code spécifique à chaque demande de subvention
3. Description de l'action faisant l'objet de la demande de subvention.
Joindre le budget prévisionnel de l'action.
4. Dépôt des documents suivants :
 - statuts de l'association,
 - liste des dirigeants,
 - rapport d'activités n-1,
 - budget prévisionnel annuel,
 - comptes annuels,
 - relevé d'identité bancaire (RIB),
 - projet associatif.

Plus d'informations
<https://www.cdos21.org/>
(> Rubrique CNDS & FDVA)



Taille maximale des fichiers : 2 Mo

✉ crib.cotedor@franceolympique.com

☎ 09 63 06 66 36

✉ cdos.cotedor@franceolympique.com

☎ 03 80 45 84 85



CDOS
CÔTE-D'OR